

**Assemblée générale**

Distr. générale  
11 novembre 2004  
Français  
Original: anglais

---

**Cinquante-neuvième session**

Point 163 de l'ordre du jour

**La situation dans les territoires azerbaïdjanais occupés****Lettre datée du 11 novembre 2004, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Représentant permanent de l'Azerbaïdjan auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une lettre, en date du 11 novembre 2004, que le Ministre azerbaïdjanais des affaires étrangères, M. Elmar Mammadyarov, vous adresse au sujet des activités illégales menées dans les territoires azerbaïdjanais occupés, et qui contient des informations sur le transfert de population dans les territoires en question (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 163 de l'ordre du jour de la cinquante-neuvième session.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(*Signé*) Yashar Aliyev



**Annexe à la lettre datée du 11 novembre 2004,  
adressée au Président de l'Assemblée générale  
par le Représentant permanent de l'Azerbaïdjan  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Le 29 octobre 2004, l'Assemblée générale a décidé d'inscrire la question intitulée « La situation dans les territoires azerbaïdjanais occupés » à l'ordre du jour de sa session en cours. La délégation azerbaïdjanaise a soulevé cette question en raison de la dangereuse évolution de la situation qui règne dans les territoires occupés et qui compromet les négociations qui sont menées sous les auspices du Groupe de Minsk de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) afin de parvenir à un règlement du conflit relatif à la région azerbaïdjanaise du Haut-Karabakh et ses environs.

Comme vous le savez, le conflit en cours s'est traduit par l'occupation d'une partie non négligeable du territoire azerbaïdjanais et l'expulsion d'une large fraction de sa population. Vous trouverez ci-joint une carte récapitulant les principales conséquences de l'agression arménienne, ainsi que des informations sur les colonies de peuplement construites illégalement dans les territoires azerbaïdjanais occupés (voir pièce jointe).

Devant l'occupation des territoires azerbaïdjanais, le Conseil de sécurité a adopté les résolutions 822 (1993), 853 (1993), 874 (1993) et 884 (1993), dans lesquelles il a exigé le retrait immédiat, complet et inconditionnel des forces d'occupation présentes dans les territoires azerbaïdjanais occupés et la création des conditions nécessaires au retour dans leurs foyers, dans la dignité et la sécurité, des personnes déplacées. Ces dispositions n'ont toujours pas été appliquées.

Alors que les négociations se poursuivent, la partie arménienne essaie manifestement de consolider le statu quo actuel, à savoir l'occupation, au moyen d'activités illégales dans les territoires azerbaïdjanais occupés, en particulier le transfert de colons. D'après diverses sources, y compris arméniennes, 23 000 colons ont été transférés dans les territoires azerbaïdjanais occupés, notamment dans les districts jouxtant la région du Haut-Karabakh, en particulier ceux de Lachin, Kelbajar, Zangelan et Jabrail. L'Arménie compte porter de 143 000 à 300 000, d'ici à 2010, le nombre d'Arméniens vivant dans les territoires occupés. Les faits observés montrent clairement que cette opération se déroule d'une manière organisée aux fins d'annexion de ces territoires.

Ces activités constituent une violation flagrante des dispositions pertinentes du droit international humanitaire, et l'Assemblée générale devrait les examiner dans tous leurs aspects en vue d'y mettre un terme et d'inverser le processus. Il va de soi que, sans une forte pression de la communauté internationale, l'Arménie ne déviara pas de sa position belliqueuse et destructrice.

Je tiens à préciser que l'Azerbaïdjan reste attaché au processus de négociation engagé sous les auspices du Groupe de Minsk de l'OSCE. En portant cette question à l'attention de la communauté internationale, l'Azerbaïdjan espère que l'on mettra un terme aux activités illégales menées dans ses territoires occupés et que l'on reviendra sur les mesures prises en vue d'éliminer les obstacles qui entravent les négociations de paix.

(Signé) Elmar **Mammedyarov**

## Pièce jointe

### **Informations sur le transfert de population dans les territoires azerbaïdjanais occupés**

#### **I. Aperçu général**

Le conflit qui perdure dans la région azerbaïdjanaise du Haut-Karabakh et ses environs s'est traduit par l'occupation d'une partie non négligeable du territoire azerbaïdjanais, l'expulsion d'une large fraction de sa population et des dégâts considérables causés à l'économie nationale. Les crimes les plus graves qui concernent la communauté internationale ont été commis durant le conflit.

Dans ses résolutions 822 (1993), 853 (1993), 874 (1993) et 884 (1993), le Conseil de sécurité de l'ONU, tout en réaffirmant la souveraineté et l'intégrité territoriale de la République d'Azerbaïdjan, a exigé le retrait immédiat, complet et inconditionnel des forces armées arméniennes des territoires azerbaïdjanais occupés. Exprimant sa grave préoccupation devant le déplacement d'un grand nombre de civils en Azerbaïdjan, le Conseil, dans les résolutions susmentionnées, a lancé un appel pour que l'on aide les réfugiés et les personnes déplacées à regagner leurs foyers dans la sécurité et la dignité. En 1993, l'Assemblée générale des Nations Unies a examiné la situation humanitaire en Azerbaïdjan, qui s'était sérieusement détériorée par suite de l'apparition d'un million de réfugiés et de personnes déplacées.

Malgré les efforts de médiation déployés par le Groupe de Minsk de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), aucun progrès n'a été réalisé jusqu'ici en vue de régler le conflit. L'Arménie continue de ne faire aucun cas des normes et principes fondamentaux du droit international, réaffirmés à l'unanimité par les membres de la communauté internationale, et d'entraver le processus de paix.

Dans ce contexte, l'Arménie, qui essaie de consolider le statu quo de l'occupation et d'empêcher les Azéris expulsés de retourner dans leurs lieux d'origine, fait progresser le transfert de population dans les territoires occupés, exploite les ressources naturelles de l'Azerbaïdjan et se livre à d'autres activités illégales.

Extrêmement préoccupé par les lourdes conséquences de ces activités, qui peuvent complètement torpiller le processus de paix, déjà fragile, l'Azerbaïdjan a demandé que la situation dans ses territoires occupés soit examinée à l'Assemblée générale. Cette initiative tient au fait que l'Azerbaïdjan est fermement convaincu que le seul moyen de parvenir à un règlement juste, complet et global du conflit entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan est de respecter pleinement et sans ambiguïté la lettre et l'esprit du droit international, y compris du droit international humanitaire.

Le 29 octobre 2004, l'Assemblée générale a décidé d'inscrire à son ordre du jour la question intitulée « La situation dans les territoires azerbaïdjanais occupés ».

D'après le recensement officiel de 1989, 145 450 Arméniens au total vivaient dans l'ex-région autonome du Haut-Karabakh, en République socialiste soviétique (RSS) d'Azerbaïdjan, avant le conflit. D'après les sources disponibles, un programme a été mis au point afin de porter artificiellement à 300 000, d'ici à 2010,

le nombre d'Arméniens dans la région. Ces dernières années, dans le cadre de la politique de réinstallation, environ 23 000 personnes (5 300 familles) ont été transférées dans la région du Haut-Karabakh et dans d'autres territoires azerbaïdjanais occupés, notamment 13 000 à Lachin, 700 à Kelbajar, 520 à Zangelan et 280 à Jebrayil, des territoires qui, avant leur occupation et les opérations de nettoyage ethnique, étaient exclusivement peuplés d'Azéris. Le plan de réinstallation prévoit également le transfert de 15 000 colons à Shusha – une ville du Haut-Karabakh qui était peuplée d'Azéris avant de faire l'objet d'un nettoyage ethnique. La majorité des colons viennent d'Arménie, mais des personnes de souche arménienne en provenance d'autres pays ont également participé activement à ce processus et y ont contribué.

On trouvera ci-après des informations concernant de nombreux faits et témoignages qui proviennent d'organisations gouvernementales et internationales, ainsi que des médias arméniens, et qui démontrent que des colonies de peuplement sont créées aussi bien dans la région du Haut-Karabakh que dans d'autres territoires azerbaïdjanais occupés d'où toute la population azéri a été expulsée, et que toutes ces opérations sont menées de manière organisée dans le but d'annexer lesdits territoires.

## II. Évaluation de la situation sur le plan juridique

Comme il est indiqué au paragraphe 6 de l'article 49 de la quatrième Convention de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre, en date du 12 août 1949, « la puissance occupante ne pourra procéder à la déportation ou au transfert d'une partie de sa propre population civile dans le territoire occupé par elle »<sup>1</sup>.

La déportation ou le transfert illicite de population dans un territoire occupé figure parmi les graves violations de la quatrième Convention de Genève (art. 147)<sup>2</sup> et du premier Protocole additionnel aux Conventions de Genève, datées du 12 août 1949, relatives à la protection des victimes des conflits armés internationaux [art. 85.4 a)]<sup>3</sup>.

Aux termes de l'article 8.2 b) viii) du Statut de Rome de la Cour pénale internationale, « le transfert, direct ou indirect, par une puissance occupante d'une partie de sa population civile, dans le territoire qu'elle occupe, ou la déportation ou le transfert intérieur ou hors du territoire occupé de la totalité ou d'une partie de la population de ce territoire » figure au nombre des violations graves des lois et coutumes applicables aux conflits armés internationaux<sup>4</sup>.

Dans le Commentaire sur la quatrième Convention de Genève, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a indiqué que la clause susmentionnée, tirée du paragraphe 6 de l'article 49, avait été adoptée pour s'opposer à des transferts de populations tels qu'en avaient pratiqué, pendant la Seconde Guerre mondiale, certaines puissances qui, pour des raisons politiques ou raciales ou dites

<sup>1</sup> A. Roberts et R. Guelff (éd.), Documents on the Laws of War (Oxford, Oxford University Press, 3<sup>rd</sup> edition, 2003), p. 318.

<sup>2</sup> Ibid., p. 352.

<sup>3</sup> Ibid., p. 471.

<sup>4</sup> A. Roberts et R. Guelff (éd.), p. 675 à 677.

colonisatrices, avaient transféré des éléments de leur propre population dans des territoires occupés. De l'avis du CICR, « ces déplacements ont eu pour effet d'aggraver la situation économique de la population autochtone et de mettre en danger son identité ethnique »<sup>5</sup>.

### III. Sources officielles

- *Dans sa note verbale datée du 10 novembre 2000, adressée à la Mission permanente de l'Azerbaïdjan auprès de l'Office des Nations Unies et d'autres organisations internationales à Genève, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) s'est également dit « préoccupé ... par l'«accord de coopération» conclu entre l'Arménie et le Haut-Karabakh, qui, d'après l'organe d'information «Noyan Topan», prévoyait un net accroissement de la population du Haut-Karabakh... ». À ce sujet, le CICR a fait clairement savoir qu'« il s'efforçait ... d'apporter son aide humanitaire d'une façon qui n'aide pas à consolider les acquis territoriaux obtenus par une partie à un conflit et qui n'encourage pas la réinstallation, laquelle pouvait être un obstacle au retour dans leurs foyers des personnes déplacées par la force ». Le CICR a fait observer que « la question du transfert de population dans des zones d'où des civils ont fui avait déjà été abordée ... dans le cas du conflit du Haut-Karabakh, et qu'elle demeurerait inscrite à l'ordre du jour du CICR ».*
- *Comité des États-Unis pour les réfugiés, Étude mondiale sur les réfugiés, 2002, rapport de pays, Arménie (<<http://refugees.org/world/countryrpt/europe/2002/armenia.cfm>>) : « D'après le gouvernement de fait du Haut-Karabakh, l'enclave comptait environ 143 000 habitants en 2001, soit légèrement plus que la population de souche arménienne qui vivait dans la région en 1998, avant le conflit. Des responsables gouvernementaux en Arménie ont déclaré qu'environ un millier de familles de colons en provenance d'Arménie résidaient dans le Haut-Karabakh et dans le corridor de Lachin, une bande de terre séparant le Haut-Karabakh de l'Arménie. »*
- *Dans sa réponse du 5 février 2003, adoptée à la 826<sup>e</sup> réunion des adjoints du Ministre, concernant la recommandation 1570 (2002) de l'Assemblée parlementaire intitulée « Situation des réfugiés et des personnes déplacées en Arménie, en Azerbaïdjan et en Géorgie », le Conseil des ministres a fait remarquer, entre autres, que « les réfugiés et les personnes déplacées qui le souhaitaient devraient avoir le droit de regagner leur terre natale dans la sécurité et la dignité, d'où la nécessité de prendre des mesures pour éviter l'installation de populations non autochtones dans les territoires occupés »<sup>6</sup>.*
- *Document du Groupe de travail sur les minorités de la Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme (ONU) E/CN.4/Sub.2/AC.5/2003/WP.7, 5 mai 2003 (p. 34 et 35) : « Depuis les années 90, une politique de réinstallation est mise en œuvre dans les zones connaissant une sécurité relative tenues par les forces arméniennes autour*

<sup>5</sup> J. Pictet (éd.), Commentaire sur la quatrième Convention de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre (Genève, Comité international de la Croix-Rouge, 1994), p. 305.

<sup>6</sup> Voir le site Web du Conseil de l'Europe, <<http://cm.coe.int/stat/E/Public/2003/cmasrec1570/final.htm>>, par. 6.

(“des territoires occupés” ou “de la zone de sécurité”) de Karabakh. Les demandes de réinstallation sont approuvées par le Gouverneur de Lachin, qui a plutôt tendance à accepter les familles. Les colons reçoivent généralement une aide de l’État pour la rénovation des habitations, ne paient pas d’impôts et bénéficient de tarifs très réduits pour les équipements collectifs, tandis que les autorités essaient de mettre en place une infrastructure matérielle et sociale. À l’heure actuelle, les colons ne sont pas très nombreux – entre 20 000 et 28 000 d’après les autorités locales. Il reste que, si ce processus se poursuit (et on s’attend à ce que les travailleurs migrants arméniens revenant de Russie soient encouragés à s’installer dans cette région), on assistera vraisemblablement à l’émergence d’un scénario de type israélien et il sera encore plus difficile de parvenir à un règlement axé sur la “paix contre les territoires”. »

- *Département d’État des États-Unis, rapports de pays sur les pratiques relatives aux droits de l’homme, Azerbaïdjan, 25 février 2004, section 2 d)* (<<http://www.state.gov/g/drl/rls/hrrpt/2003/27826.htm>>) : « Selon des rapports fiables, des immigrants arméniens en provenance du Moyen-Orient et d’ailleurs se seraient installés dans certaines parties du Haut-Karabakh, voire dans d’autres territoires azerbaïdjanais occupés par les forces arméniennes. »
- *Rapport sur les activités du Représentant personnel du Président en exercice de l’OSCE sur le conflit ayant fait l’objet de la Conférence de Minsk de l’OSCE, 1<sup>er</sup> septembre-31 octobre 2004 (p. 48, par. 8)* : « Le 5 octobre, le “Premier Ministre de la République du Haut-Karabakh”, M. A. Danielyan, a présenté en détail un programme visant à doubler la population de 150 000 à 300 000 habitants. M. Danielyan a déclaré que la question revêtait une importance démographique, économique et stratégique. Le programme, qui sera mis en œuvre dans tous les districts, en commençant par les districts frontaliers, est financé au moyen du budget de la République du Haut-Karabakh et de contributions supplémentaires provenant de diverses organisations. »

#### IV. Sources arméniennes

- **Le Premier Ministre arménien approuve un plan visant à porter à 300 000, d’ici à 2010, le nombre d’habitants de la région du Haut-Karabakh.**

« *Noyan Tapan* » (*organe d’information arménien*), 5 septembre 2000, et « *Mediamaks* », 6 septembre 2000 : Durant la visite de travail qu’il a effectuée à « Stepanakert » les 2 et 3 septembre 2000, le Premier Ministre arménien, M. Andranik Markaryan, a signé un accord de coopération mutuelle portant sur divers secteurs avec le « Premier Ministre de la République du Haut-Karabakh », M. Anushavan Danielyan. Outre plusieurs plans d’action, le document susmentionné prévoit le transfert de population dans les territoires azerbaïdjanais occupés. D’après ce document, la population de la région augmentera sensiblement (jusqu’à 300 000 habitants) au cours des 10 prochaines années.

- **Plan visant à transférer 15 000 colons à Shusha, une ville du Haut-Karabakh qui était peuplée d’Azéris avant de faire l’objet d’un nettoyage ethnique.**

« *Snark* » (organe d’information arménien), 15 janvier 2000, « *Plans de la République du Haut-Karabakh pour la renaissance “culturo-spirituelle” de Shusha* » : « Le Premier Ministre de la République du Haut-Karabakh, M. Anushavan Danielyan, a déclaré que, en 2010, la ville de Shusha devrait compter 15 000 habitants, et la ville proprement dite renaîtra comme l’un des grands centres culturo-spirituels. Pour Shusha, détruite à presque 90 % par suite des hostilités, le problème le plus pressant est celui de la réinstallation, qui est directement liée à la création d’emplois. Une entreprise de traitement du thé utilisant les produits locaux a récemment été mise sur pied dans la ville. En outre, une succursale de la fabrique de bijoux Erevan a ouvert ses portes et devrait employer 300 personnes. »

- **Primes de réinstallation pour les familles arméniennes en provenance d’Arménie et d’autres pays.**

« *AZG* » (quotidien arménien), 18 avril 2001, « *la République du Haut-Karabakh est réellement un État* », par Tatul Akopyan, [sous-titre] « *C’est la seule république du Caucase où l’on enregistre un accroissement de la population* » : « Le seul problème que connaît la République du Haut-Karabakh, et qui peut certainement être qualifié de national, est celui de la réinstallation, principale garantie pour la sécurité de cette république. D’après des données officielles en provenance de Stepanakert, la République du Haut-Karabakh compte entre 150 000 et 160 000 résidents, alors qu’elle peut offrir des conditions de vie normale à plus de 300 000 personnes. Le Premier Ministre de la République du Haut-Karabakh, M. Anushavan Danielyan, a dit à plusieurs reprises que, en 2010, la population de la République atteindrait la barre des 300 000 habitants. Comme le chef du Conseil de la migration interne et de la réinstallation, M. Samuel Arutyunyan, l’a déclaré à *AZG*, 2 000 familles ont, depuis octobre 2000, exprimé le désir de se réinstaller à Artsakh. Cinq cents familles étaient enregistrées et les préparatifs en vue de leur transfert ont déjà commencé. Des familles arméniennes vivant en Arménie, dans les républiques du Caucase du Nord de la Fédération de Russie, dans les régions de Rostov et Krasnodar et dans d’autres pays veulent s’installer au Karabakh. Le Gouvernement de la République du Haut-Karabakh ne pouvant pas accepter toutes les demandes en même temps, une sélection est faite sur la base des critères suivants : a) les familles ne doivent pas être scindées, b) elles doivent avoir beaucoup d’enfants, c) elles doivent avoir de l’expérience en matière d’agriculture, d’élevage, etc. Le Gouvernement de la République du Haut-Karabakh accorde une aide et des privilèges aux immigrants. La réinstallation des familles à Artsakh est financée grâce aux fonds publics : les familles reçoivent une maison neuve, 6 000 mètres carrés de terres par personne, un crédit de 200 000 drams pour 20 ans assorti de 0,5 % d’intérêt par famille, et elles ne paient pas d’impôts pendant les cinq premières années. Nous espérons que les Arméniens de la diaspora appuieront le programme de réinstallation à Artsakh. »

- **Une partie des colons se sont installés dans le district azerbaïdjanais occupé de Lachin.**

« *Asbarez Online* » (organe d’information arménien) (RFE/RL), 10 septembre 2001, « *Des responsables affirment que la population du Karabakh s’approche de son niveau d’avant la guerre* » : « Selon des données officielles rendues publiques à

Stepanakert, la population du Haut-Karabakh a augmenté de 1 % durant le premier semestre de l'année en cours, dépassant ainsi la barre des 143 000 habitants. Cette progression s'explique par un taux de naissance élevé et l'afflux de colons en provenance d'Arménie. Des responsables à Erevan affirment que plus d'un millier de familles venant d'Arménie se sont installées au Karabakh depuis 1994. Une partie des colons résident dans le district azerbaïdjanais de Lachin, contrôlé par l'Arménie. Lachin, qui était entièrement peuplé d'Azéris avant sa capture par les forces arméniennes du Karabakh en mai 1992, compte désormais au moins plusieurs milliers de résidents. Selon le Département de la migration et des réfugiés du Gouvernement arménien, pas moins de 100 000 familles arméniennes sont prêtes à s'installer au Karabakh. »

- **700 familles, résidant pour la plupart en zone urbaine en Arménie, demandent au Gouvernement arménien de leur octroyer le droit de résidence permanente dans la région du Haut-Karabakh.**

« *Asbarez Online* » (organe d'information arménien) (« Armenpress » et « *Noyan Tapan* »), 10 janvier 2002, « *Réinstallation au Karabakh en progression* » : « La Commission de la migration et des réfugiés affiliée au Gouvernement [arménien] a déclaré que, entre octobre 2000 et le 1<sup>er</sup> janvier 2002, près de 700 familles avaient demandé le droit de résidence permanente au Haut-Karabakh. Cinq cent quarante-sept de ces familles résidaient en zone urbaine en Arménie. Environ 310 familles vivaient à Erevan, mais la majorité des immigrants venaient des provinces de Gegharkunik, Lori et Kotayk. La Commission a indiqué qu'elle avait aidé 70 familles, soit 370 personnes, à s'installer au Haut-Karabakh au cours des deux dernières années. L'année dernière, trois familles arméniennes de Syrie se sont également installées au Karabakh. »

- **Plus de 1 158 familles venant d'Arménie et d'autres pays ont été transférées dans la région du Haut-Karabakh depuis la création du programme de réinstallation.**

« *Noyan Tapan* » (organe d'information arménien), 12 juillet 2002 (repris de <<http://www.network54.com/Forum/thread?forumid=149359&messageid=1026495185&lp=1026495185>>), « 150 autres familles se réinstalleront au Karabakh » : « Au cours d'une conférence de presse tenue mercredi, le Ministre de la sécurité sociale de la République du Haut-Karabakh, M. Lenston Ghouljian, a annoncé que 780 000 dollars avaient été consacrés à la réinstallation d'Arméniens au Karabakh et que, d'ici à la fin de l'année, quelque 150 familles se réinstalleraient dans diverses régions de Karabakh. Il a ajouté que, depuis la création du programme de réinstallation, plus de 1 158 familles, soit plus de 4 500 personnes, venant d'Arménie et de la diaspora s'étaient réinstallées au Karabakh ».

- **Campagne de recrutement de colons parmi les Arméniens dans divers pays.**

*RFE/RL*, 31 juillet 2003, « *Russie : Haut-Karabakh – Les dirigeants font campagne pour recruter des colons parmi les Arméniens de Russie* », par Jean-Christophe Peuch : « Les dirigeants de la République autoproclamée du Haut-Karabakh ont lancé une campagne pour recruter des colons dans la diaspora arménienne. Ces dernières années, des centaines de colons venant d'Iran, du Liban, de la France et des États-Unis se sont installés au Karabakh, mais ils sont trop peu nombreux pour compenser la baisse du nombre d'habitants causée par la guerre avec

l'Azerbaïdjan. Les autorités locales portent maintenant leur attention sur la région de Kuban, qui abrite une des plus grandes communautés arméniennes de Russie. Une organisation non gouvernementale appelée Hayreniki Kanch, c'est-à-dire « Appel de la mère patrie », a été mise sur pied le 19 juillet en vue de faciliter l'installation ou la réinstallation d'Arméniens de Krasnodar désireux d'aller au Karabakh. Le Président d'« Appel de la mère patrie », M. Roman Khamperian, a fait savoir à RFE/RL que la décision de créer une organisation pour aider des Arméniens à s'installer à Artsakh (nom arménien de Karabakh) s'explique par la volonté politique de Stepanakert. »

• **Entre 1994 et 2004, environ 23 000 Arméniens ont été transférés dans la région du Haut-Karabakh et d'autres territoires azerbaïdjanais occupés.**

« *Azat Artsakh* » (quotidien) 26 janvier et 4 octobre 2004; « *Rosbalt* » (organe d'information), 8 juin 2004, « *YERKIR* » (quotidien arménien), 11 juin 2004, « *Le Karabakh construit des logements et des écoles pour les colons* » (texte d'un rapport de N. Pogosyan intitulé « *Amélioration de la situation sociale des colons au Karabakh* », paru dans (<<http://www.armeniandiaspora.com/archive/5990.html>>); « *AZG* » (quotidien arménien) numéro 171, 30 septembre 2004, « *120 familles logées au Karabakh* »; « *A 1 +* » (chaîne de télévision arménienne) (<<http://www.a1plus.am/eng/?go=issue&id=20732>>), 30 septembre 2004, « *Augmentation du nombre de migrants* » : le « chef du Département des réfugiés et des migrants » de la prétendue « République du Haut-Karabakh », M. Serzh Amirghanian, a annoncé que, d'après les chiffres du programme de réinstallation élaboré par le « Gouvernement de la République du Haut-Karabakh », le nombre de colons serait compris entre 67 000 et 70 000 en 2010. Il a ajouté que « durant les 10 dernières années (1994-2004), quelque 23 000 personnes s'étaient réinstallées à Artsakh et les districts avoisinants ..., » notamment 130 familles dans le district azerbaïdjanais de Zangelan et 70 autres dans le district azerbaïdjanais de Jebrayil. Ainsi, d'après M. Amirghanian, le programme a accueilli 105 familles en 2002, 165 familles en 2003 et 160 familles durant les neuf premiers mois de 2004. Il a indiqué clairement que le but, d'ici à la fin de 2004, était de porter le nombre de familles de colons à 200 et que la progression annuelle serait comprise entre 30 et 35 %. M. Amirghanian a en outre indiqué que le programme de développement décennal du « Gouvernement de la République du Haut-Karabakh » pour Shusha et le district du même nom prévoyait également des plans de réinstallation.

• **Une organisation non gouvernementale arménienne a reçu des promesses écrites de dons d'un montant total de 400 000 dollars pour aider à transférer 80 familles arméniennes dans la région du Haut-Karabakh.**

« *ArmenPress* », 19 mars 2004, « *Yerkir aidera 80 familles à se réinstaller au Karabakh* » (information parue sur le site Web à l'adresse suivante : <<http://www.armeniandiaspora.com/archive/617.html>>) : « Une organisation non gouvernementale, Yerkir (Le pays), a déclaré aujourd'hui avoir reçu des promesses écrites de dons d'un montant total de 400 000 dollars pour organiser la réinstallation de 80 familles arméniennes dans le Haut-Karabakh. L'organisation a pour but déclaré de promouvoir la réinstallation des familles arméniennes dans les régions frontalières arméniennes et au Karabakh et de défendre leurs droits ainsi que de maintenir la culture arménienne et d'entretenir les monuments architecturaux dans ces régions. Les fonds nécessaires à l'exécution de ces projets sont essentiellement réunis par des organisations de la diaspora. L'année dernière, l'organisation a

exécuté des projets d'un coût total de 200 000 dollars grâce auxquels deux familles arméniennes se sont réinstallées au Karabakh. »

• **Quatre-vingt familles d'Arménie doivent être transférées dans la région du Haut-Karabakh. Une organisation caritative portant le nom d'un célèbre terroriste international participe au financement des programmes de réinstallation.**

*Agence de presse arménienne « ARMINFO », 19 mars 2004 : « Quatre-vingt familles non définitivement établies en Arménie doivent être réinstallées dans l'Artsakh dans le courant de l'année » (information parue sur le Web à l'adresse suivante : <<http://felist.com/archive/media.arminfo/200403/19223021.html>>) : « Au cours de l'année 2004, environ 80 familles non définitivement établies en Arménie seront réinstallées dans la République du Haut-Karabakh, a déclaré Sevak Artsruni, le Directeur exécutif de l'Union d'associations pour le rapatriement et la réinsertion [Union Yerkir (Le pays)] lors d'une conférence de presse tenue aujourd'hui à la Maison des journalistes. Au cours des deux mois qui viennent, environ 35 familles d'Arménie seront installées dans la République du Haut-Karabakh. Elles recevront des pavillons et des parcelles de 1 500 à 2 000 mètres carrés. En outre, a-t-il dit, les migrants bénéficieront de certains avantages légalement prévus, par exemple l'exonération d'impôt. Il y a lieu de noter que l'Union "Yerkir" (qui se compose de cinq associations d'Arménie et d'Artsakh) existe depuis novembre 2002. Artsruni a déclaré que le développement des zones frontières était aussi important pour l'Arménie que celui de n'importe quel autre pays en développement. Ainsi, en 2003, dans les districts de Nor Chahoumian et d'Hadrouit de la République du Haut-Karabakh, plusieurs écoles, jardins d'enfants et hôpitaux ont été construits grâce à l'Union. Le coût total du programme s'est élevé à 186 356 dollars et 22 732 euros. Le représentant de Yerkir a dit qu'en 2004 des travaux de construction auraient lieu dans les districts de Mardakert, d'Hadrouit et de Nor Chahoumian dans la région d'Artsakh ainsi que dans les régions arméniennes de Tavouch et Gegharkunik (dans plus de 30 localités). Le coût du programme de 2004 s'élèvera au total à plus de 400 000 dollars. Les programmes sont financés par des fonds de bienfaisance de France – "France-Karabakh" –, du Canada – "Arménia" – et des États-Unis – "Monte Melkonyan"<sup>7</sup> – et par des familles de donateurs arméniens de l'étranger. Sevak Artsruni a dit que l'Union Yerkir enregistrait actuellement des familles résidant en Russie et dans d'autres pays membres de la CEI, qui souhaitent retourner dans leur mère patrie historique mais n'en ont pas les moyens. »*

• **Les changements administratifs et démographiques à Lachin s'accompagnent de la dégradation et de l'appropriation de l'héritage culturel azerbaïdjanais.**

*Union arménienne générale de bienfaisance, 1<sup>er</sup> avril 2004 : « Kachatagh : Reconstruction dans le vieux Latchine » par Vahan Ishkhanyan (<[http://www.agbu.org/agbunews/display.asp?A\\_ID=143](http://www.agbu.org/agbunews/display.asp?A_ID=143)>) : « Le Kachatagh est peut-être la seule région des "deux Arménies" où il n'y a ni villas magnifiques ni voitures étrangères. Comme le dit un habitant, il n'y a ni riches ni pauvres ici, tous sont égaux. Ceux qui ne sont pas de la région la connaissent encore sous le nom de Latchine, rendue célèbre par le corridor, gagné de haute lutte pendant les féroces*

<sup>7</sup> Monte Melkonyan – célèbre terroriste international, recherché par Interpol et emprisonné en France de 1985 à 1989 – a été tué en 1993 alors qu'il participait à des opérations militaires sur le territoire de l'Azerbaïdjan.

combats de 1992, qui relie l'Arménie au Karabakh. Mais, pour les habitants, cette région, reprise à l'Azerbaïdjan et constituant la sixième région du Karabakh, a repris son ancien nom. "Kachatagh est le pays de nos ancêtres", dit le chef de l'administration du Kachatagh, Alexan Hakobian. Pour de nombreux Arméniens, le Kachatagh est une terre d'évasion. L'énorme fracture sociale constatée à Stepanakert ou Erevan n'y existe pas. Ici, tous peuvent venir s'installer dans une nouvelle région et commencer une nouvelle vie, où ils deviennent des propriétaires terriens et non des réfugiés. À l'exception des responsables, il est difficile d'entendre quelqu'un dire qu'il s'est installé ici pour des raisons patriotiques. Par exemple, Karo Meseljian a quitté Erevan avec sa femme et ses deux enfants pour s'installer à Berdzor (ancien Latchine), ville principale du Kachatagh, il y a deux ans. Il a laissé son fils aîné à Erevan avec ses parents pour des raisons scolaires. À Erevan, Karo possédait un petit magasin, qui rapportait bien. Aujourd'hui, il le loue et a monté une entreprise à Berdzor, où il vend aux magasins locaux les marchandises qu'il apporte d'Erevan... Sa femme, Gayaneh, est infirmière. Elle ne travaillait pas à Erevan, mais, à Berdzor, elle travaille dans un jardin d'enfants... Les gens viennent s'installer au Kachatagh pour de nombreuses raisons. Certains ont vendu leur maison en Arménie pour payer des dettes et viennent ici pour commencer une nouvelle vie. Des jeunes couples veulent fonder leur famille à l'écart de leurs parents. La plupart considère que la nouvelle région du Karabakh offre des possibilités qu'ils n'avaient pas dans leur ancien lieu de résidence. Et on peut rencontrer divers anciens fonctionnaires au Kachatagh. Dans un village, le directeur de l'école est l'ancien chef du Département de l'éducation d'Erevan. Dans un autre, l'un des membres du service de sécurité de l'ancien Président Levon Ter-Petrosian élève du bétail. L'assistant de l'ancien Ministre de la défense du Karabakh, Samvel Babayan, est chef du Département des affaires sociales. Dix ans après le début du repeuplement, cette région de 300 kilomètres carrés compte aujourd'hui près de 13 000 habitants. Sur 127 localités, 57 seulement ont l'électricité. (Les autorités disent que les villages du sud de la province devraient avoir l'électricité d'ici un an, mais ceux qui sont situés dans le nord ne s'attendent pas à l'avoir avant au moins cinq ans.) Il y a deux hôpitaux dans la région, un à Berdzor et un à Kovsakan (ancien Zangelan), la deuxième ville de la région par l'importance, située près de la frontière avec l'Iran. Il y a une infirmière dans chaque village. À l'hôpital de Berdzor, le directeur, Artsakh Buniatian, veut absolument que les soins soient gratuits... Alors que sont mises en place les fondations d'une nouvelle société, la culture n'a pas été oubliée dans le repeuplement du Kachatagh. Un musée d'histoire a été ouvert à Berdzor en 1996; environ 300 objets y sont aujourd'hui exposés. La plupart d'entre eux ont été rassemblés par la conservatrice, Livera Hovhannisian, qui avait travaillé 18 ans au Musée d'histoire d'Erevan avant de venir s'installer à Berdzor. « Pendant un mois, dit-elle, j'ai parcouru les villages – 47 en tout – et j'ai tenté de rassembler tous ces objets à temps pour qu'ils soient exposés au Musée au moment de son ouverture. À ce moment-là, nombre de ces villages n'étaient pas encore repeuplés. Accompagnée de deux hommes, je me suis rendue dans chaque village en camion et nous avons cherché – et trouvé – dans chaque maison des objets que nous recherchions. Certains tableaux ont été envoyés d'Erevan par le Ministère de la culture. Comme les Arméniens vivaient précédemment en territoire ennemi, un élément de la vie arménienne, l'église, n'est guère présent au Kachatagh. Dans toute la province, une seule église fonctionne, l'église de l'Ascension, construite à Berdzor en 1997. La localité la plus élevée du Kachatagh est située à 1 700 mètres au-dessus du niveau de la mer, la plus basse, à 330 mètres. Dans le

nord montagneux, la vie est dure et la plupart des habitants subsistent en élevant du bétail. Dans le sud, par contre, les fermes sont prospères grâce au climat généreux et aux vallées fertiles de l'Hakar. C'est dans l'une de ces vallées que les premières familles se sont réinstallées, pour la plupart à Tsaghkaberd (ancien Gyuliberd); elles sont aujourd'hui 70... "J'ai la terre", dit le directeur de l'école, Samvel Sedrakian, un ancien journaliste d'Erevan, "mais comment puis-je la cultiver si on ne me donne pas des subventions et une machine à semer. J'ai bien huit hectares de terrain, mais je ne peux pas les labourer. Les habitants du village ont de quoi de se nourrir, c'est vrai, personne n'a faim, mais ils ne peuvent pas faire de bénéfice". Slava Tokhunts est une exception. Il a quitté la région de Goris pour venir s'installer au Kachatagh et a amené avec lui une machine à semer. Il sème du blé tous les ans sur sa propriété de cinq hectares et demi. Au cours des cinq dernières années, la superficie des terres cultivées au Kachatagh est passée de 5 000 à 12 000 hectares. Le cheptel (vaches, chèvres, moutons) est passé à environ 26 000 têtes. En même temps, les arrivées de migrants ont diminué. En 1997-98, près de 800 familles étaient venues s'installer dans la province. L'année dernière, 80 nouvelles familles seulement s'y sont installées et environ autant sont parties. »

- **Mesures d'encouragement à l'installation pour ceux qui viennent s'installer dans le Haut-Karabakh « parce qu'ils sont fatigués de la vie en ville et veulent profiter de la célèbre nature du Karabakh ».**

*Union générale arménienne de bienfaisance, 1<sup>er</sup> avril 2004, « La politique démographique : le programme de repeuplement incite les délocalisés et les opportunistes à venir vivre gratuitement à la campagne » par John Hughes (<ArmeniaNow.com>; la journaliste Julia Hakobyan a contribué à ce reportage) (<[http://www.agbu.org/agbunews/display.asp?A\\_ID=140](http://www.agbu.org/agbunews/display.asp?A_ID=140)>) :* « Ina Poghosian a une réponse très simple quand on lui demande pourquoi elle est venue s'installer au Karabakh dans le village de Nor Haykajour. "Il y avait de l'eau, ici," dit-elle. Le nom même du village ("Hayk") veut dire eau, mais la réponse d'Ina ne dit pas tout. Pendant cinq ans, Ina a vécu avec son mari et sa fille dans une seule pièce meublée de deux lits, d'un berceau, d'une table et d'un poêle à bois au milieu. En 1999, l'électricité a été installée dans le village et, en 2000, l'eau courante. Au moment où vous lirez ces lignes, la famille Poghosian devrait avoir emménagé dans un nouveau logement bien plus confortable, construit par l'État. Cette année, dans le budget du Karabakh, 440 millions de drams, (environ 785 000 dollars) ont été alloués à l'exécution du programme, qui prévoit la construction de 98 logements. Mais, en plus de recevoir un logement, les étrangers à la région qui décident de venir s'y installer seront dédommés de leurs frais de déménagement et recevront une indemnité non renouvelable de 20 000 drams (environ 35 dollars), plus 5 000 drams (environ 8,50 dollars) par membre de la famille. D'autres mesures d'incitation comprennent des prêts (d'environ 465 dollars au plus) de 10 ans sans intérêt et, dans certains cas, des familles recevront une vache. En outre, les jeunes qui ont l'âge du service militaire pourront retarder leur enrôlement de deux ans. Jusqu'à l'année dernière, les questions de réinstallation relevaient du Ministère de la sécurité sociale. Aujourd'hui, toutefois, Serzh Amirkhanian dirige le nouveau Département des migrations, des réfugiés et de la réinstallation. "En plus des privilèges accordés par le Gouvernement, nous essayons d'améliorer les conditions de vie de ceux qui se réinstallent – en particulier les familles nombreuses – à l'aide de dons privés et de programmes humanitaires", dit-il. La direction de l'école de Nor Haykajour est un exemple de la façon dont le programme de réinstallation fonctionne. La

directrice de l'école vient de la ville arménienne de Metsamor et son adjointe est de Gyumri. Les 43 élèves de l'école "accordent plus d'importance à l'éducation (que les élèves en Arménie)", dit la directrice Lyuba Grigorian. "Peut-être allons-nous créer un nouvel État indépendant. Nous ne savons pas si nous le ferons. Mais nous faisons de notre mieux." Pour enseigner la langue et la littérature arménienne "en faisant de son mieux", la directrice adjointe, Anahit Lorestian, est payée environ 30 dollars par mois – un salaire bien supérieur au salaire moyen des enseignants de sa ville natale de Gyumri. Mais Anahit dit qu'elle s'est réinstallée à Nor Haykajour parce qu'elle en avait assez de la vie "en ville" et qu'elle voulait jouir de la célèbre nature du Karabakh. »

• **Exploitation des ressources naturelles de l'Azerbaïdjan pour appuyer les transferts de population dans la région du Haut-Karabakh, en particulier à partir de l'Arménie.**

« Information parue le 27 juillet 2004 sur le site Web « Golos Armenii » (à l'adresse [http://www.armeniandiaspora.com/\\_archive/8572.html](http://www.armeniandiaspora.com/_archive/8572.html)), « L'exploitation des ressources minières transforme un village au Haut-Karabakh » : « Le village de Drmbon, au Haut-Karabakh, se transforme grâce à l'exploitation des dépôts de cuivre et d'or de la région », dit l'écrivain Aris Kazinyan. Le village avait 460 habitants avant la guerre avec l'Azerbaïdjan; aujourd'hui, 820 personnes travaillent dans l'usine qui produit 14 000 tonnes de minerais par mois... « Bien sûr », dit le directeur de l'école, « l'arrivée d'un grand nombre de personnes à Drmbon est excellente pour le développement économique général du village. Par exemple, les familles qui arrivent d'Arménie louent des logements, souvent les réparent, et tous les habitants y gagnent. Je ne mentionne même pas le fait de travailler à l'usine, où le salaire moyen est de plus de 250 dollars. Avec le redressement de la région, de plus en plus de familles viennent s'installer à Drmbon et nous allons devoir construire une nouvelle école. C'est ce dont s'occupe aujourd'hui la fondation All-Armenian Ayastan. Les enfants de Drmbon commenceront leur nouvelle année scolaire dans une école moderne bien aménagée. »

• **L'objectif principal est le peuplement : des avantages sont accordés à ceux qui s'installent – 12 familles ont quitté la ville arménienne d'Aparan pour s'installer dans la région.**

« *Le Nor Chahoumian va de l'avant* » par Anahit Danielian : article paru dans le journal « Azat Artsakh » du 15 septembre 2004 : « Les pouvoirs publics et les philanthropes exécutent plusieurs programmes dans le Nor Chahoumian, qui est situé à la frontière. Actuellement, la région compte 15 localités, dont 2 ont été créées récemment. L'une d'elles, Kherkhapout, a déjà son "maire" et Knaravan ne tardera pas à en avoir un. Nous avons parlé avec le chef de l'administration régionale, Vasil Nalbandian, du repeuplement de la région, des problèmes qu'il rencontre et des programmes mis en œuvre à cette fin. Selon lui, l'objectif essentiel dans la région est le peuplement. Ici, comme dans d'autres régions, ceux qui s'installent bénéficient d'avantages, reçoivent des logements, des terres, des pâturages. Ils sont exonérés d'impôts fonciers et des taxes sur l'eau. Le chef de l'administration a mentionné que 350 personnes de plus s'étaient installées l'année dernière. Cette année, une douzaine de familles originaires de la ville d'Aparan, en Arménie, se sont installées dans la localité de Nor Manashid. »

- **La plupart de ceux qui s'installent au Haut-Karabakh viennent d'Arménie et seuls quelques réfugiés se prévalent du programme de réinstallation.**

<Greatreporter.com>, 27 septembre 2004 : « La tension monte dans le territoire caucasien contesté » par Onnik Krikorian (<<http://www.greatreporter.com/modules.php?name=News&file=article&sid=291>>) : « Quiconque emprunte la route de Goris à Stepanakert passe par le corridor de Latchine, la principale voie stratégique entre l'Arménie et la République autoproclamée du Haut-Karabakh. Rares sont ceux qui, aujourd'hui, visitent la ville de Latchine, bien sûr, peut-être parce que les destructions sont partout évidentes. Le seul intérêt pour nombre de ceux qui passent par là est que Latchine ne se trouve pas au Karabakh mais dans ce que la communauté internationale considère comme un territoire relevant de la souveraineté de l'Azerbaïdjan... Aux abords de Latchine, une église récemment construite fait douter que cette ville, rebaptisée Berdzor, a été habitée par au moins 20 000 Azéris et Kurdes. Pendant la guerre, les deux camps ont eu recours à des tactiques visant à empêcher les habitants de regagner leur foyer et Latchine a subi des destructions considérables. La reconstruction est en cours, mais, cette fois, c'est pour y installer environ 3 000 Arméniens afin de repeupler la région. L'objectif est de faire passer la population de la République non reconnue de moins de 150 000 habitants en 1994 à 300 000 habitants d'ici à 2010. Vu la taille du Karabakh, il est difficile d'imaginer que le plan ne s'étend pas aussi à des villes comme Latchine, qui se trouvent en dehors du Karabakh proprement dit, dans la zone tampon qui relie l'enclave à l'Arménie. En outre, bien qu'officiellement ceux qui se réinstallent au Karabakh et ailleurs sont des réfugiés arméniens d'Azerbaïdjan, la réalité sur place est tout autre... Par exemple, Zoric Irkoyan n'est pas un réfugié. Arrivé d'Erevan il y a six ans, il reconnaît ouvertement que la plupart des habitants du territoire contesté viennent d'Arménie et que seuls quelques réfugiés se prévalent du programme de réinstallation. "Peu sont revenus parce qu'ils s'étaient habitués à vivre à Bakou et à Soumgaït [en Azerbaïdjan]", explique Irkoyan. "Nombreux sont ceux qui se sentent en sécurité aujourd'hui en Arménie et, comme 1 million d'autres Arméniens, certains sont partis en Russie..." Pourtant Irkoyan, qui est spécialiste principal de l'éducation au Département local de l'éducation, de la jeunesse et des sports, a aujourd'hui un très bon emploi. Le drapeau de la République du Haut-Karabakh non reconnue flotte sur le bâtiment qui abrite ses bureaux, un bâtiment municipal qui sert de centre administratif pour l'ensemble du territoire pris en sandwich entre l'Arménie et le Karabakh. S'étendant de Latchine à la frontière iranienne, ce que l'on appelle aujourd'hui les territoires occupés apparaît sur les cartes arméniennes sous le nom de Kachatagh, alors que vers le nord, Kelbajar fait partie de la région de Nor Chahoumian... Quinze mille Arméniens vivent déjà dans le Kachatagh et des cars amènent toutes les semaines à Latchine les nouveaux arrivants, qui demandent à bénéficier des avantages sociaux, qui leur sont octroyés au guichet dans l'immeuble d'en face. Il semblerait que pour beaucoup, en Arménie, les conditions peuvent être encore pires, mais à Latchine, presque tout le monde a du travail. Des écoles et des services sociaux ont été créés pour répondre aux besoins de ceux qui s'installent et il y a aussi l'attrait d'autres avantages. Quiconque veut s'installer au Kachatagh reçoit des aides financières, du bétail et autres animaux d'une valeur d'environ 240 dollars, des terres et un logement azéri en ruines, dont il peut se considérer propriétaire. Rien de tout cela n'a influé sur la décision d'Irkoyan de se réinstaller ici, dit-il. Ayant fait partie des forces militaires qui ont pris la ville il y a 10 ans, il considère que c'est son devoir. "Libérer Latchine

était notre rêve”, explique-t-il, “et lorsque j’ai appris qu’il y avait des écoles dans les territoires libérés qui avaient besoin de spécialistes, j’ai décidé de venir m’y installer...” “Si ceux qui vivaient ici autrefois pouvaient dire qu’ils luttèrent pour leur ville natale, poursuit-il, ils ne pouvaient pas dire qu’ils luttèrent pour leur mère patrie historique...” Irkoyan ajoute qu’il garde même la photo des anciens occupants du logement qu’il a depuis rebâti. “Ils ont l’air de gens normaux”, admet-il... Le bruit de travaux de construction se fait entendre partout dans Latchine et il y a même deux marchés, une douzaine de petits magasins et un café... En revanche, Calouste, un ancien informaticien de 39 ans d’Erevan, qui a ouvert une épicerie à Latchine il y a quatre ans, dit que s’il y avait assez de marchandises arméniennes à vendre, il n’aurait pas un seul article importé dans son magasin. C’est son but et, lorsqu’il l’aura atteint, tout sera parfait. La vie ne correspond peut-être pas encore à l’idée que Calouste se fait de la perfection et il y a beaucoup de difficultés ici, mais on a le sentiment que Latchine est en train de devenir une communauté, quoique, bien sûr, rien n’est jamais aussi simple dans le Caucase. Comme les salaires sont bas dans l’ensemble de la région, nombreux sont ceux qui achètent encore à crédit. Un client est venu ce jour régler son compte; il a tendu 6 000 drams arméniens (environ 12 dollars) par-dessus le comptoir pendant que la sœur de Calouste barrait son nom d’une liste de plusieurs pages. Un autre attend son tour pour acheter de la vodka et du vin pendant que Calouste l’encourage à acheter les produits d’origine arménienne de préférence aux autres produits offerts à la vente, dont la plupart sont importés. Il propose déjà des bouteilles de vin portant le nom de la ville contestée de Chouchi au Karabakh ainsi que des cigarettes, de la vodka, des ampoules électriques, du chocolat, de la crème glacée et des jus de fruit d’origine arménienne. Il est même question de cultiver du tabac dans le voisinage pour approvisionner les producteurs de cigarettes en Arménie. “Nous ne voulons pas d’aide”, dit-il, s’excusant d’être un nationaliste. “Si les Arméniens qui vivent dans la diaspora nous envoient de l’argent, nous ne saurons plus comment faire les choses nous-mêmes...” Le lendemain, Irkoyan m’emmène vers le nord dans la direction d’Herik, l’ancien village azéri d’Ahmadlu... Déambulant dans un paysage bucolique qui contraste vivement avec le spectacle des villes et des villages rasés depuis longtemps, les vaches amenées d’Arménie, dont la frontière est proche, broutent parmi les ruines. Dans cette région, il n’est pas toujours facile de parler, comme Calouste, d’autosuffisance. À Melikashen, un petit village non loin de Latchine, une famille nous invite à prendre le café. Dans leur nouveau logement, sale et délabré, “repris” à ses anciens propriétaires, les nouveaux arrivants expriment l’opinion que la diaspora arménienne devrait investir dans ces nouvelles collectivités alors que ce qui intéresse davantage Irkoyan est de prouver que les Arméniens sont fondés à revendiquer cette terre en m’emmenant voir un vieux château arménien. Une maison azéri a été construite à côté. Derrière les restes d’une croix en pierre arménienne aujourd’hui cassée en deux, des cochons sont poussés dans un appentis pendant qu’au-dessus, sur le balcon, une vieille femme dépouille la tête d’un mouton égorgé. Son mari nous invite à entrer, et insiste, comme le veut la coutume, pour que nous buvions du “tan”, une sorte de yaourt, avant de partir. Une voiture passe en soulevant un nuage de poussière, obscurcissant momentanément la vue. L’arrêt suivant, sur une route qui nous fait longer les vestiges de villages, de villes et de cimetières azéris et, parfois, un monastère arménien perché sur les hauteurs, est Moshatagh. Le chef du village, nouvellement arrivé de Jermouk, autrefois centre touristique à la mode en Arménie, est assis avec sa famille de huit personnes dans la véranda de leur nouvelle maison. On ne peut aller à Herik, dans les montagnes

avoisinantes, que dans son véhicule 4 x 4, mais même alors, la route étroite et tortueuse est difficile. À notre arrivée, des enfants en vêtements élimés insistent bruyamment pour qu'on les prenne en photo devant l'église du XVI<sup>e</sup> siècle que les Azéris utilisaient comme étable. Faut-il que les conditions de vie aient été bien pires en Arménie pour que ces familles envisagent de venir s'installer à Herik! Il n'y a pas de téléphone et il faut aller chercher l'eau dans une canalisation qui sert de système d'irrigation à tout le village. Irkoyan me dit que 50 % des villages qui sont aujourd'hui repeuplés n'ont pas l'électricité. Et pour certains, la vie est trop dure. Une autre famille nous invite à entrer chez elle. Les conditions dans lesquelles ces gens vivent sont les pires que j'ai jamais vues. Ils ont décidé que trop c'était trop et ont envoyé leurs sept enfants à Latchine à l'approche de l'hiver. Une autre famille sur les 13 qui étaient venues s'installer là est aussi partie. D'autres, toutefois, sont plus résistantes et plus rebelles. Rassemblées autour de feuilles de plastique qui leur tiennent lieu de nappes, une centaine de personnes se régale de grillades et de ragoût d'agneau. La vodka coule à flot et les toasts portés par d'anciens combattants encore en uniforme sont simples et directs. Pour eux, c'est une terre arménienne et elle ne sera jamais rendue... Irkoyan dit qu'il refuserait de s'en aller. "Certains sont peut-être venus s'installer ici à cause des conditions sociales en Arménie", dit-il, "mais les raisons qui ont poussé d'autres à y venir sont différentes. Je ne garantis pas que j'habiterai toujours à Latchine, mais il y a un lien avec cette terre. C'est notre vie et, sans elle, il n'y a rien. Je ne dis pas que tout le monde reprendrait le combat, mais au moins 30 % le ferait. Personne ne peut nous dire ce que nous devons faire, pas même les Américains". "On pourrait faire des concessions pour certaines parties de Fizouli et d'Agdam", poursuit-il, "mais quiconque connaît ce territoire voit bien que rien d'autre ne peut être rendu. À mon avis, pas un centimètre ne devrait être rendu. Si nous rendons quoi que ce soit, nous compromettrons de nouveau la sécurité des Arméniens qui vivent au Karabakh. La force de maintien de la paix la plus efficace, c'est la nôtre". Plus au sud, Razmik Kurdian, un Arménien du Liban qui est à la tête du petit village de Ditsmayri, situé entre Zangelan et la frontière iranienne, le dit encore plus carrément. "Cette terre, nous l'avons payée de notre sang et elle ne sera rendue qu'au prix du sang", dit-il entre des interprétations improvisées de vieilles chansons nationalistes à la gloire des victoires sur les Turcs. "Si quelqu'un songeait même à rendre cette terre, il trahirait la mémoire de ceux qui sont morts." Pour Irkoyan, Kurdian et beaucoup d'autres, ce pays sera donc toujours arménien, mais s'ils admettent qu'il pourrait être concevable de rendre de petites parties du territoire en dehors du Haut-Karabakh proprement dit, en particulier dans les régions d'Agdam et de Fizouli, il est peu probable que l'Azerbaïdjan et les médiateurs internationaux considéreront jamais une partie quelconque de cette terre comme étant arménienne. Pour les négociateurs, la question de savoir à qui appartient le territoire situé entre l'Arménie et le Haut-Karabakh pourrait donc se révéler aussi épineuse que celle du statut du Karabakh proprement dit. »

• **Installation dans les districts occupés de Jabrail, de Kelbajar et de Latchine en Azerbaïdjan.**

« *Armenian Weekly* », 18 septembre 2004 : Le groupe « Ekrir », établi en Arménie, participe à la création d'une localité appelée « Knaravan » dans le district occupé de Kelbajar ainsi que de deux autres localités – « Araler » et « Aykavan » – dans le district occupé de Jabrail. Une organisation de la diaspora arménienne,

l'« Armenian Relief Society », a récemment ouvert une école pour les habitants réinstallés dans le district occupé de Latchine.

- **La politique de réinstallation prévoit de multiplier la population par deux – de 150 000 à 300 000 habitants – tandis que plus de 5 300 familles se sont déjà réinstallées dans le Haut-Karabakh depuis 2000.**

« *YERKIR* », journal arménien en ligne, 5 octobre 2004, « Plus de 5 300 familles se sont réinstallées dans le Haut-Karabakh depuis 2000 » (<[http://www.yerkir.am/eng/index.php?sub=news\\_arm&day=05&month=10&year=2004&kid=9814&id=9812](http://www.yerkir.am/eng/index.php?sub=news_arm&day=05&month=10&year=2004&kid=9814&id=9812)>) : « Plus de 5 300 familles se sont réinstallées dans le Haut-Karabakh depuis 2000, a déclaré à *Armenpress* le Premier Ministre de la République du Haut-Karabakh, Anushavan Danielian, ajoutant que la réinstallation est primordiale, étant donné que les ressources humaines ne correspondent pas aux ressources naturelles. Le programme de réinstallation adopté par le Gouvernement de la République du Haut-Karabakh en 2000 prévoit de multiplier la population par deux, c'est-à-dire de la faire passer de 150 000 à 300 000 habitants. Selon Danielian, le Gouvernement finance le programme, mais quelques organisations caritatives y ont également contribué ces dernières années. »

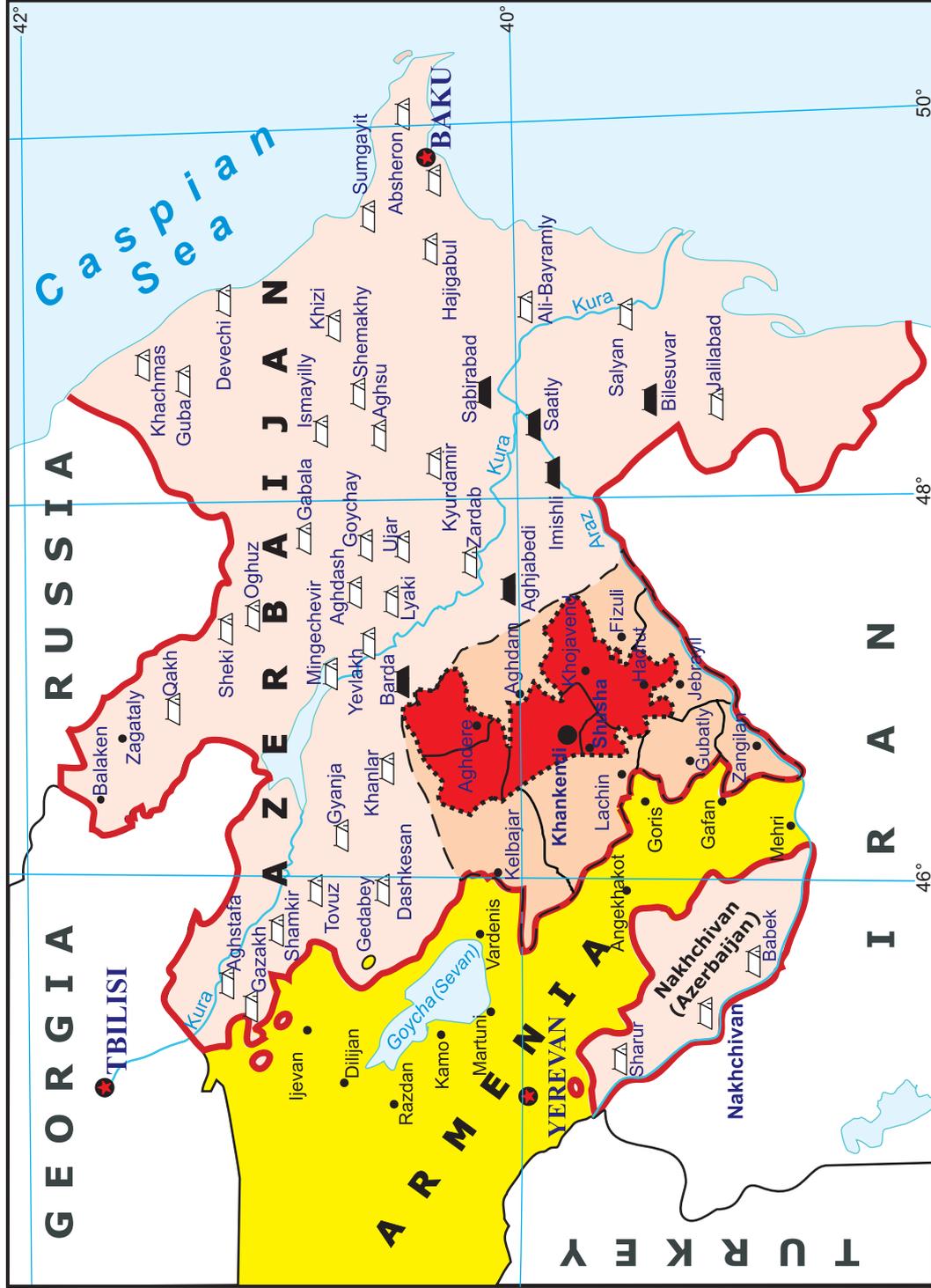
- **Le nombre de nouveaux habitants dans le district occupé de Kelbajar en Azerbaïdjan a augmenté de 350 personnes en 2003.**

« Réseau d'information arménien » : Selon le chef des dites « autorités locales » dans le district occupé de Kelbajar, rebaptisé « Nor Chahoumian », rien que dans ce district « le nombre de nouveaux habitants a augmenté de 350 » en 2003.

- **L'organisation de la diaspora arménienne aide à transférer ceux qui veulent s'installer dans le Haut-Karabakh.**

« *World Armenian Congress* » (<[http://worldarmeniancongress.com/ru/wac/ustav\\_2php](http://worldarmeniancongress.com/ru/wac/ustav_2php)>) : Comme le prévoit l'article 8.11 de son acte constitutif, l'un des principaux objectifs du World Armenian Congress est « d'aider à fournir une infrastructure et à transférer des migrants arméniens dans le Haut-Karabakh ».

# RESULTS OF ARMENIAN AGGRESSION



<b>Refugees and IDP</b> Refugees from Armenia - 250 000 Internally displaced persons from the occupied territories - 660 000 Internally displaced persons from regions along the border with Armenia and line of occupation - 100 000 <b>Total</b> - <b>1 010 000</b>	<b>Armenian Armed Forces in the occupied territories</b> Tanks - 316    Artillery - 322 ACV - 324    Personnel - 40 000 <b>Settlers illegally transferred to occupied territories</b> Nagorno-Karabakh - 8 500 Lachin - 13 000 Kelbajar - 700 Zangilan - 520 Jabrayil - 280 <b>Total</b> - <b>23 000</b>
---	---

## Occupied territories of Azerbaijan

### Nagorno-Karabakh region

Territory	- 4 388 sq. km
Population (1989)	- 189 085
Armenians	- 145 450 (76,9%)
Azerbaijanis	- 40 688 (21,5%)
Russians	- 1922 (1%)
Others	- 1025 (0,6%)

### Shusha district

Territory	- 289 sq. km
Population (1989)	- 20 579
Azerbaijanis	- 19 036 (92,5%)
Armenians	- 1 377 (6,7%)
Occupied	- May 8, 1992

### Districts outside Nagorno-Karabakh region

	<i>Occupation</i>	<i>Expulsion</i>
Lachin	- May 18, 1992	- 71 000
Kelbajar	- April 2, 1993	- 74 000
Aghdam	- July 23, 1993	- 165 600
Fizuli	- August 23, 1993	- 146 000
Jabrayil	- August 26, 1993	- 66 000
Gubadly	- August 31, 1993	- 37 900
Zangilan	- October 28, 1993	- 39 500

### Victims of aggression

Killed	- 20 000	Disabled	- 50 000	Missing	- 4 866
--------	----------	----------	----------	---------	---------

### Destructions and damage

Settlements	- 890
Houses	- 150 000
Public Buildings	- 7 000
Schools	- 693
Kindergartens	- 855
Health Care Facilities	- 695
Libraries	- 927
Temples	- 44
Mosques	- 9
Historical Places	- 9
Historical Monuments and Museum	- 464
Museum Exhibits	- 40 000
Industrial and Agricultural Enterprises	- 6 000
Motor Ways	- 800 km
Bridges	- 160
Water Pipelines	- 2 300 km
Gas Pipelines	- 2 000 km
Electricity Lines	- 15 000 km
Forests	- 280 000 ha
Sowing Area	- 1 000 000 ha
Irrigation Systems	- 1 200 km

The total damage is estimated up to 60 billions US \$